

Conseil des ministres du 09 février 2023

Le Conseil des ministres s'est tenu le jeudi 09 Février 2023 à la gouvernance de Thiès, sous présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a remercié l'ensemble des populations de la région de Thiès, les élus et les autorités administratives pour leur mobilisation exceptionnelle et leur accueil chaleureux à l'occasion de sa tournée économique.

Abordant le développement durable de la région de Thiès et son repositionnement stratégique dans la dynamique d'émergence du Sénégal, le Chef de l'Etat a souligné l'importance de ce territoire, de par sa position géographique et son rôle stratégique au regard de ses potentialités économiques, industrielles, minières, pétrolières, agricoles, maraichères, pastorales, écologiques et touristiques.

Le Président de la République est revenu sur les conclusions du Conseil Présidentiel sur le Développement, territorialisé, durant lequel une évaluation exhaustive des investissements de l'Etat dans la région de Thiès sur la période 2013- 2022 a été présentée.

Le Chef de l'Etat a validé le Programme régional (triennal 2023-2025) d'investissements publics qu'il a validé et issu des échanges inclusifs entre le Gouvernement et les forces vives de la région, après l'identification des besoins sectoriels. Ce programme de 1500 milliards FCFA est articulé autour des 2 priorités suivantes :

- 1. la Consolidation de la vocation militaire de la région et le renforcement de son maillage sécuritaire ;**
- 2. l'Accélération du développement de la Pêche et de l'Economie maritime (avec la réalisation du Port de Ndayane, la modernisation des quais de Pêche de Cayar, Mbour, Joal, Djifer....) ;**
- 3. le renforcement de la région en tant que Pôle scolaire et universitaire de référence internationale avec l'Université Iba Der THIAM de Thiès, l'Ecole Polytechnique (EPT), l'Ecole nationale supérieure d'Agriculture (ENSA), les ISEP, le Campus francosénégalais à Mbour et les premières classes préparatoires scientifiques notamment ;**
- 4. l'encadrement de l'Emergence de l'Economie du Pétrole et du Gaz (avec les gisements Cayar offshore et Yaakar Teranga) et soutenir la valorisation des énergies renouvelables (installations de centrales solaires (Malicounda, Méouane, Mérina Dakhar) et éoliennes (Taïk Ndiaye) dans la région ;**
- 5. l'Accélération de la relance des chemins de fer (avec le lancement effectif de la réhabilitation de la ligne Dakar- Thiès- Tambacounda) et assurer l'ancrage du Hub ferroviaire à Thiès et lancer les études pour l'extension du TER à Thiès et à Mbour ;**
- 6. la réalisation, dans les délais indiqués, de l'Hôpital Seydi Hadji Malick SY ;**
- 7. la Programmation, à l'horizon 2024, de l'édification d'un hôpital de niveau 3 à Mbour et d'un hôpital de niveau 2 à Thiès ;**

- **le Ministre de la Santé et de l'Action sociale** a fait une communication sur le renforcement des stratégies de lutte contre la mortalité maternelle et néonatale avec le réseau régional « SONU » de Thiès (Soins obstétricaux et néonataux d'urgence) ;
- **le Ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires** a fait une communication sur les Fonds transférés par l'État aux Collectivités territoriales ;
- **le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de l'Entreprenariat** a fait une communication sur les Domaines agricoles communautaires ;

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi relatif aux médicaments, aux autres produits de santé et à la pharmacie ;
- le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Ecole nationale des sapeurs-pompiers ;
- le projet de décret portant baisse des loyers des baux à usage d'habitation

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Abibou NDIAYE, médecin-spécialiste en Santé publique, précédemment Conseiller technique au Ministère de la Santé et de l'Action sociale, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Santé en remplacement de Monsieur Alassane Mbengue appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Aboubacar SARR, Docteur en Sciences islamiques, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République arabe d'Egypte, est nommé Délégué général au Pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam en remplacement de Monsieur Abdou Aziz Kébé ;
- Monsieur Moustapha NDOUR, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République Islamique de Mauritanie, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Assimi GOÏTA, Président de la transition de la République du Mali, avec résidence à Bamako, en remplacement de Monsieur Biram Mbagnick DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Ngor NDIAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République de Guinée-Bissau, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Sergio MATTARELLA, Président de la République italienne, en remplacement du Docteur Papa Abdoulaye SECK ;

- Monsieur Cheikh Mouhamed Hady DIEYE, inspecteur principal des impôts et des domaines, précédemment Directeur du renseignement et des stratégies de contrôle fiscal à la Direction générale des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur des grandes entreprises, en remplacement de monsieur Abdoulaye DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdou Ben Jenkins SAMBOU, inspecteur principal des impôts et des domaines, précédemment Adjoint au Directeur des Domaines, est nommé Directeur de l'administration et du personnel de la Direction générale des Impôts et des Domaines, poste vacant ;
- Monsieur Ibrahima BARRY, inspecteur principal des impôts et des domaines, précédemment Directeur du contrôle interne à la Direction générale des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur des services fiscaux, en remplacement de monsieur Mouhamadou SY, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Mamadou GUEYE, inspecteur principal des impôts et des domaines, précédemment Chef du Centre des moyennes entreprises Numéro Un de la Direction générale des Impôts et des Domaines, est nommé Directeur des Domaines, en remplacement de monsieur El Hadj Mamadou DIAO, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Ibrahima AW, inspecteur principal du Cadastre, précédemment Chef du Bureau de Cadastre de Rufisque, est nommé Directeur du Cadastre, en remplacement de madame Demba DIENG, appelée à d'autres fonctions.

Date de publication

2023-02-10